

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

## Accueil de l'enfant (pendant une crise sanitaire)

Nom de la crise : .....

L'employeur est tenu de fournir à son salarié des conditions de travail qui assurent sa sécurité et protège sa santé physique et mentale, en évaluant régulièrement la situation et en mettant à sa disposition des solutions concrètes (fournir des masques, des solutions hydro-alcooliques, et tout matériel jugé indispensable pour faire face à une situation de crise sanitaire).

Aux termes de l'article (L.4121-1 du code du travail) : « *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels ; des actions d'information et de formation ; la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes* »

Je soussigné(e) : .....

Nom de l'enfant : .....

Confié à M /Mme : .....

Profession du salarié : .....

**Déclare ne pas confier mon enfant à ..... Dans les cas suivants :**

- L'enfant ou un membre de sa famille est porteur de signes de la maladie objet de crise sanitaire
- Autre : .....

**Je m'engage à récupérer mon enfant s'il développe des symptômes de la maladie et à prendre les mesures indispensables pour l'enfant et pour mon salarié:**

Visite chez le médecin  Eviction  Traitement  .....

Fait à : .....

Signature du Parent Employeur

Le : .....